



### **Note de cadrage - 7 mai 2013**

Les crises politiques, sociales, économiques et environnementales, avec leurs conséquences directes sur les populations, soulignent la nécessité de développer de nouvelles manières de faire qui permettent de conjuguer la croissance économique avec la lutte contre l'exclusion sociale, la responsabilité environnementale, la participation citoyenne.

Si ces objectifs sont aujourd'hui reconnus et portés par l'ensemble des acteurs publics, et notamment par les collectivités territoriales, ils sont également endossés par les structures de l'Economie Sociale et Solidaire. Coopératives, mutuelles, fondations, associations... ces acteurs qui interviennent dans une grande diversité de domaines (services à la personne, agroalimentaire, commerce équitable, tourisme solidaire, culture...) rejoignent les objectifs de l'action publique en ayant à cœur de promouvoir l'intérêt général et l'utilité sociale de leurs activités.

Au-delà d'une simple « économie de la pauvreté », l'Economie Sociale et Solidaire porte en effet un véritable projet politique, basé sur la défense des valeurs de solidarité, d'égalité, de démocratie, de responsabilité environnementale, de lutte contre l'exclusion. Un projet politique qui vise, en somme, à remettre l'Humain au centre de l'économie.

Par les principes qui les animent autant que par leur fort ancrage territorial, les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire jouent un rôle essentiel pour la vitalité du tissu économique, social et politique au niveau local : création d'emploi, innovation sociale, dynamisation des quartiers, lutte contre l'exclusion, développement de pratiques citoyennes... La convergence de leurs actions avec les préoccupations des collectivités territoriales est une évidence.

Pour assurer son développement au niveau des territoires, l'ESS doit pouvoir s'appuyer sur une volonté politique forte et affirmée de la part des élus locaux, qui se matérialise par des engagements, une commande publique responsable, et un souci de l'évaluation de ces politiques (Atelier 1). Mais l'appui des pouvoirs locaux à l'ESS passe également par le soutien à la création d'entreprises (Atelier 2) et par la mise en place de cadres de coordination et de coopération qui assurent un partenariat durable avec les acteurs de l'ESS (Atelier 3).

### ***Atelier 1 - Promouvoir l'ESS : le rôle de l'engagement politique des élus locaux***

---

Les valeurs portées par l'Economie Sociale et Solidaire, la vision différente de la place de l'économie dans nos sociétés qu'elle nous amène à adopter, en font un sujet éminemment politique. Le soutien des élus locaux à l'Economie Sociale et Solidaire ne saurait, en conséquence, aller sans un engagement, une volonté politique forte qui saura défendre ce choix. Trois dimensions seront abordées ici : les Déclarations politiques et les enjeux qu'elles portent aux niveaux national et international ; la commande publique responsable ; la mesure de l'environnement créé au niveau local pour le développement de l'ESS.

### ***Atelier 2 - Appui à la création d'entreprise : services, formation, finance solidaire***

---

Souvent jeunes et en marge des schémas économiques traditionnels, les entreprises d'économie sociale et solidaire doivent pouvoir bénéficier d'un accompagnement et d'un appui pour lancer et stabiliser leurs activités. Si l'appui financier (subventions, microcrédit, finance solidaire...) est essentiel, il s'agit également d'apporter un conseil et une expertise à tous les stades de l'élaboration et de la mise en œuvre des activités. De la microfinance aux « incubateurs », les initiatives des collectivités locales en la matière sont nombreuses.

### ***Atelier 3 - Favoriser les espaces de coordination et les cadres de coopération durables***

---

La structuration de l'ESS en réseaux permet de donner à ces acteurs une meilleure capacité à agir en mutualisant les démarches, en construisant des stratégies communes, en rendant visibles leurs actions, en les représentant auprès des pouvoirs publics... Ces réseaux permettent aux pouvoirs locaux d'avoir une meilleure connaissance des activités de l'ESS sur leurs territoires, et de mieux les impliquer dans des démarches communes. A travers ces espaces de dialogue c'est un nouveau mode de relation entre collectivités locales et acteurs du territoire qui se crée.